

Introduction

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) considère que les espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent une cause majeure de perte de biodiversité dans le monde. Ces espèces dégradent les écosystèmes, perturbent les activités anthropiques et peuvent présenter des risques sanitaires. Par exemple, les développements très denses de plantes des berges comme les renouées (*Reynoutria sp*) ou de plantes amphibies comme les jussies (*Ludwigia sp*) peuvent gêner, selon les situations, la plupart des usages des milieux aquatiques. L'écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) modifie profondément le fonctionnement des milieux qu'elle colonise en exerçant une forte prédation sur la végétation aquatiques et la benthofaune. Les accumulations de moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) peuvent obstruer les installations anthropiques et notamment les circuits de refroidissement des centrales de production électrique. Enfin, d'autres espèces peuvent propager des maladies. C'est par exemple le cas du rat musqué (*Ondatra zibethicus*) pouvant contaminer les eaux via des bactéries leptospires, présentes dans ses urines, et qui provoquent, chez l'Homme, la leptospirose, maladie très dangereuse, parfois mortelle.

Depuis quelques décennies, la croissance permanente des impacts de ces espèces ont amené les gestionnaires des milieux naturels à réagir de plus en plus pour tenter de réguler leurs développements et une conscience collective sur cette problématique est en train d'émerger. Les connaissances acquises montrent qu'il est difficile d'éradiquer une espèce une fois sa prolifération commencée et que seule la rapidité des interventions dès la découverte d'une nouvelle espèce peut laisser espérer cette éradication. C'est pourquoi il est essentiel de mettre à disposition de tous les acteurs de la sphère « environnement », y compris du grand public, des outils améliorant la prise de conscience sur ces espèces, permettant les plus possible de les identifier afin de contribuer à leur gestion optimale.

GT-IBMA : Le groupe de travail «invasions biologiques en milieux aquatiques », crée en 2009, est coordonné conjointement par le Comité français de l'UICN et l'ONEMA depuis 2014. Ses objectifs sont d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes en synthétisant et rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces et en développant des outils d'aide à la gestion. Pour mener à bien ses activités, il mobilise un réseau d'une cinquantaine de membres issus de différentes parties prenantes (gestionnaires d'espaces, services des collectivités territoriales et de l'Etat, établissements publics, chercheurs...).

Espèces Exotiques Envahissantes (également appelées « espèces invasives ») : Espèces, ou taxon inférieur (inclus toutes les parties, gamètes, graines, œufs ou propagules de la dite espèce pouvant survivre ultérieurement et se reproduire), introduits du fait de l'influence de l'homme, dans des zones hors de son aire de répartition naturelle (passée ou présente) et de son aire de dispersion potentielle et qui menace la diversité biologique indigène ou qui a d'autres conséquences imprévues (économiques ou sanitaires par exemple).

C'est dans cet esprit que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) en partenariat avec le Groupe de Travail sur les Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques (GT IBMA) a réalisé un recueil de fiches d'identifications d'Espèces Exotiques Envahissantes présentes principalement dans les milieux aquatiques. En permettant à ses utilisateurs d'identifier plus facilement ces différentes espèces, ce recueil permettra d'améliorer les connaissances sur la répartition de celles déjà largement présentes en France métropolitaine et de détecter précocement d'autres espèces actuellement en phase de colonisation.

Ce recueil décrit 83 espèces, 46 animales et 33 végétales. Certaines de ces espèces sont des EEE avérées (telles que les jussies), d'autres le sont potentiellement (comme l'anodonte chinoise *Sinanodonta woodiana*) et d'autres encore viennent juste de passer la frontière du territoire métropolitain (gobie fluviatile *Neogobius fluviatilis*). Toutes les fiches sont illustrées ce qui facilite l'utilisation des critères d'identification des espèces. Elles ont été validées par un spécialiste du taxon considéré.

Crédits photo : Les photos présentes dans les fiches d'identification ne sont, pour la plupart, pas libres de droit. Les auteurs ont donné leur accord pour une utilisation, non commerciale, au sein des présentes fiches uniquement. Merci de ne pas réutiliser ces photos sans avoir obtenu, préalablement, une autorisation des auteurs.

Faux-vernis du Japon : *Ailanthus altissima*

Swingle, 1916

Critères de détermination

Famille des Simaroubacées. Arbre pouvant atteindre 25m de haut.



Fleurs : grappes multiflores de forme pyramidale de 10 à 20cm de long. Fleurs de petite taille (5 à 8mm de diamètre), à 5 pétales de couleur jaune-verdâtre et dégageant une odeur forte et désagréable.

Confusions possibles

Sumac de Virginie (*Rhus typhina*) : inflorescences coniques rouges.



Feuilles : imparipennées et alternes de 40 à 70cm (voire 90cm) de long. Elles sont composées de 6 à 12 paires de folioles lancéolées et acuminées de 7 à 12cm de long à la face supérieure vert-foncé et à la face inférieure plus claire. Leur base est tronquée et munie d'une à 4 dents se terminant par une glande mellifère noire. Elles dégagent une odeur désagréable au froissement.

Sumac de Virginie (*Rhus typhina*) : feuilles à folioles dentées.



Tiges : les jeunes rameaux ont une écorce duveteuse. Le tronc est gris, à écorce lisse avec de fines rayures longitudinales et des lenticelles en forme de losange.

Sumac de Virginie (*Rhus typhina*) : tiges pubescentes.



Fruits : 3 samares ailées indépendantes de 3 à 4 cm de long sur 0,5 à 1 cm de large. Elles sont lancéolées et torsadées, de couleur jaune à rouge en début de maturation et contiennent une graine au centre.

Sumac de Virginie (*Rhus typhina*) : petites baies poilues.

Biologie & Ecologie

Floraison : J F M A M J J A S O N D

Reproduction : plante dioïque, entomophile, elle produit beaucoup de graines (300 000/arbre/an) souvent dispersées par le vent ou l'eau. La floraison a lieu avant l'apparition des feuilles et la production de graines entre septembre et octobre. La reproduction végétative se fait par drageonnement et rejets de souches.

Habitat : ripisylves, grèves sableuses ou graveleuses des rivières, milieux perturbés et rudéralisés (talus de chemins de fer ou routes, friches industrielles, zones urbanisées) . Le faux-verniss du Japon ne tolère pas les sols inondés, mais tolère les sols acides. C'est une espèce peu exigeante, robuste et résistante au froid (jusqu'à -13°C), à la pollution atmosphérique et aux poussières industrielles.

Origine & Apparition

Originaire du sud-est de la Chine à l'Australie, il a été introduit en Europe en 1775, et en France en 1786 pour les alignements de ligneux des avenues, pour remplacer le tilleul dans les parcs urbains et pour l'élevage des vers à soie.

Précautions

Le faux-verniss du Japon produit un suc irritant qui peut provoquer des éruptions cutanées. L'exposition prolongée à sa sève peut provoquer des myocardites. Son pollen peut provoquer des allergies, notamment avec des réactions croisées avec d'autres types de pollen.

Coordination: Florent LAMAND

Maquette: Gwendoline LACQUEMENT

Rédaction: Gwendoline LACQUEMENT

Contribution: Serge MULLER

Validation: Serge MULLER

Sources

Agence de l'Eau Artois-Picardie ; *Espèces animales et végétales susceptibles de proliférer dans les milieux aquatiques et subaquatiques* ; 2001-2002 ; 168p.

Agence Méditerranéenne de l'Environnement - Région Languedoc-Roussillon et Agence Régionale Pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur ; *Plantes envahissantes de la région méditerranéenne* ; 2003 ; 50p.

CBNBP et MNHN ; *Observatoire régional des Plantes exogènes invasives en Champagne-Ardenne : Etat des lieux des connaissances et des acteurs en 2010* ; 2010 ; 149p.

Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels ; *Guide d'identification des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne* ; 2010 ; 94p.

HAUPT BERNE P. ; CD-ROM Flora Helvetica ; Flore de Suisse, Guide interactif.

MULLER S. (coord) ; *Plantes invasives en France* ; 2004 ; Museum National d'Histoire Naturelle, Paris, 168p. (Patrimoines naturels, 62).

